

PRÉVENTION DES ADDICTIONS BASÉE SUR LES PREUVES DANS LE CADRE SCOLAIRE

Prise de position de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur le rapport Petit, D., Koleschnik, F., Köster, F. & Jeanneret, M. (2024). Prévention des addictions basée sur les preuves dans le cadre scolaire : un état des lieux, Lausanne : Addiction Suisse

Contexte

La prévention constitue un pilier essentiel des Stratégies nationales MNT et addictions. Le cadre scolaire se prête particulièrement bien à l'ancrage précoce d'approches préventives.

Les trois plans d'études régionaux axés sur les compétences sont utilisés dans toute la Suisse depuis 2023. Outre cette base importante, une multitude de mesures de prévention sont mises en œuvre dans les écoles. La question de savoir si ces dernières ont une efficacité avérée et influencent à long terme le comportement des jeunes en matière de santé reste toutefois insuffisamment étudiée.

Les conclusions du rapport « Prévention des addictions basée sur les preuves dans le cadre scolaire : un état des lieux » sont pertinentes au-delà de la prévention de la consommation de substances et peuvent être transposées à la promotion de la santé et à la prévention des maladies non transmissibles, y compris la santé mentale. Les projets de prévention efficaces aident les jeunes à acquérir des compétences de vie qui les renforcent dans la gestion des difficultés et des nouvelles étapes de la vie.

Motivations du mandat

Les connaissances actuelles des sciences de la prévention sont d'une importance décisive pour le développement des mesures de prévention en Suisse, ainsi que pour la mise en œuvre des conditions-cadres réglementaires et politiques. L'accent doit impérativement être mis sur les projets et les programmes dont l'efficacité est prouvée pour les groupes cibles concernés. Cela comprend :

- identifier et mettre en œuvre des interventions efficaces,
- renoncer aux projets qui n'ont pas d'effet démontré,
- éviter les interventions qui pourraient avoir des effets négatifs, en particulier pour les groupes vulnérables.

Pourquoi le cadre scolaire ?

- L'école est un cadre central, dans lequel les enfants et les jeunes développent une grande partie de leurs compétences.
- Les plans d'études des régions linguistiques et les règles uniformes garantissent des conditions comparables dans toute la Suisse.
- Il existe une offre importante de projets de prévention liés à l'école.

Prévention basée sur les preuves: bases de données et critères de sélection

Le rapport s'appuie sur quatre bases de données qui classent les programmes et projets de prévention en fonction de leur efficacité : [Blueprints](#) (USA), [XChange](#) (EUDA), [Grüne Liste](#) (DE) et [PGFWirk!](#) (D-CH).

Les bases de données ont des exigences différentes : alors que certaines n'incluent que des programmes à l'efficacité prouvée, d'autres listent également des projets théoriquement bien fondés, pour lesquels il n'existe toutefois pas encore nécessairement d'études randomisées.

En outre, les [normes internationales de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime \(ONUDC\)](#) ont également été prises en compte.

Principaux résultats

Les programmes de prévention efficaces mis en œuvre à l'école présentent plusieurs caractéristiques communes :

- *Orientation sur les compétences* : promotion d'aptitudes telles que la réflexion personnelle et la capacité à gérer les conflits.

- *Méthodes interactives* : utilisation de travaux de groupe, d'exercices et de tâches d'approfondissement.
- *Longue durée* : réalisation de 10 à 15 séances sur une longue période avec des rappels *réguliers*.
- *Médiation professionnelle* : réalisation des projets par des personnes formées.

La majorité des projets de prévention proposés dans les écoles suisses consistent toutefois en des interventions uniques (1 à 2 leçons) et n'ont pas encore été évalués quant à leur impact.

L'analyse d'Addiction Suisse a permis d'identifier deux programmes évalués scientifiquement dans les écoles suisses et dont l'efficacité est avérée :

- [Denk-Wege](#) : un programme d'apprentissage social et émotionnel à l'école primaire, qui réduit l'agressivité et les problèmes de comportement.
- [Herzsprung](#) : un programme visant à promouvoir les compétences relationnelles et une approche respectueuse dans les relations de couple pour les jeunes de 14 à 18 ans.

Mise en perspective des résultats

Les résultats du rapport montrent que la prévention à l'école est efficace. Pour être efficaces, les projets ou programmes de prévention doivent toutefois remplir certaines conditions, comme l'orientation sur les compétences et le long terme. Comme l'indique le plan d'études germanophone intitulé Lehrplan 21, « les compétences disciplinaires et transversales importantes [...] ne peuvent pas être acquises à court terme dans le cadre d'une seule unité d'enseignement. Elles nécessitent un travail continu et à long terme dans le sens d'un apprentissage cumulatif » (Lehrplan 21, Grundlagen, p. 7). Cela s'applique également aux compétences liées à la santé.

Les plans d'études des régions linguistiques sont axés sur les compétences et décrivent les compétences à acquérir en fonction du niveau. Ils constituent la base de la formation des enseignants en Suisse, ainsi que du développement de matériel pédagogique, et servent de repères aux enseignants. La santé est intégrée dans le Lehrplan 21 avec environ 700 compétences liées à la santé (Dominique Högger, Gesundheitsbildung und Prävention im Lehrplan21).

Actuellement, les écoles de différents cantons disposent d'une série d'interventions uniques. Cela s'explique par le fait que les écoles n'ont pas beaucoup de temps à consacrer à la mise en œuvre de projets de prévention. Ainsi, dans l'idéal, ces projets se complètent mutuellement afin de favoriser l'acquisition de compétences par les élèves de manière systématique et adaptée au niveau scolaire, et n'utilisent pas de méthodes ayant des effets néfastes (comme les témoignages personnels de personnes ayant été concernées par une addiction). Les ressources locales dans les cantons, telles que les services d'addictologie et autres services spécialisés, jouent un rôle important dans le soutien de l'école pour la mise en œuvre de projets de prévention.

Outre l'enseignement et le travail de projet, il existe d'autres possibilités d'ancrer la prévention et la promotion de la santé dans l'école. Outre les projets de prévention scolaires, des mesures structurelles, telles que le [réseau d'écoles 21](#), [l'intervention précoce](#), ainsi que d'autres offres de promotion de la santé (comme une [cantine](#) avec une offre équilibrée) peuvent contribuer à améliorer les conditions de santé.

Le rapport offre aux acteurs de la prévention en Suisse de précieuses orientations pour mieux comprendre l'impact des interventions de prévention et continuer à promouvoir les projets fondés sur des preuves.

Orientation pour les organisations qui accordent des fonds :

- Encourager les projets et les programmes qui présentent les caractéristiques de programmes dont l'efficacité est prouvée.
- Mettre l'accent sur les projets et les programmes qui s'orientent sur les plans d'études des régions linguistiques et qui définissent des indicateurs clairs pour mesurer l'efficacité.
- Éviter de soutenir des projets dont il a été prouvé qu'ils n'ont pas d'effet (p. ex. interventions uniques, images et tactiques effrayantes, simple transmission d'informations).
- Encourager les évaluations d'impact systématiques, afin d'identifier de manière ciblée les projets et les programmes qui ont réellement un impact positif.

Orientation pour les cantons :

- Définir les critères que doivent remplir les projets et programmes pour être mis en œuvre dans les écoles.
- Identifier les projets non efficaces et renoncer à les proposer aux écoles.

Orientation pour les fournisseurs de projets :

- Développer les projets et programmes existants et/ou élaborer de nouveaux projets et programmes sur la base des critères d'efficacité.

Orientation pour les écoles :

- Sélectionner et mettre en œuvre des projets et programmes efficaces, sur la base des critères définis.

Exploitation des bases de données :

Étant donné que les différentes bases de données utilisent des critères d'évaluation différents, il est important qu'elles garantissent une transparence maximale en ce qui concerne les catégories d'évaluation et les critères de sélection. L'inclusion dans une base de données ne signifie pas automatiquement qu'une efficacité a déjà été prouvée. L'adéquation au contexte local doit toujours être prise en compte.

Prise de position et suite de la procédure

L'OFSP se réjouit des résultats, qui montrent que la prévention dans le cadre scolaire est efficace. Les résultats du rapport servent d'orientation aux parties prenantes de la promotion de la santé et de la prévention dans le cadre scolaire pour le développement de leurs offres et la promotion ciblée de projets dans les écoles.

L'OFSP souhaite, en collaboration avec ses partenaires (Fonds de prévention du tabagisme, Fondation Promotion Santé Suisse et cantons), continuer à renforcer l'efficacité de la prévention dans les écoles.

L'OFSP va concrétiser avec ses partenaires les critères des projets de prévention efficaces dans les écoles et les critères de leur soutien financier. Il s'agira ensuite de préparer la mise en œuvre avec les cantons, par exemple en diffusant les critères d'admission des projets et des programmes dans les écoles et en illustrant les possibilités de développement des projets existants. Idéalement, à partir d'août 2026, de nouveaux critères d'attribution des projets de prévention dans les écoles seront mis en place chez les institutions nationales qui attribuent des fonds.

Plusieurs niveaux de l'État fédéral sont impliqués, ce qui nécessite une planification et une mise en œuvre des mesures par étapes successives. L'objectif est de mettre à la disposition des écoles, d'ici à 2028 au plus tard, plusieurs projets et programmes dont l'efficacité a été prouvée. Parallèlement, il convient de s'assurer que plus aucun projet présentant les caractéristiques d'un projet inefficace ne soit mis en œuvre.

OFSP, juillet 2025